Du registre aux délibérations du Conseil Communal de cette commune a été extrait ce qui suit :

SEANCE DU 22 AVRIL 2025

PRESENTS : MM. J.DEVILLE, Bourgmestre-Présidente;
M.CAPRASSE, M.KNODEN, F.MATHURIN, F.MARVILLE, C.FETTEN, J.GUILLAUME, P.CARA, C.CRINS, M.HUET, V.BERTE, F.KETTELLE, M.DEMASY, A.PIETTE, S.PLENNEVAUX, C.THEIS, F.GASPARD, Conseillers communaux;
J-Y.BROUET, Directeur général.

**OBJET : Conseil consultatif provincial des Aînés**
**Désignation d'un représentant du Conseil consultatif communal des Aînés**

Le Conseil communal,

Vu l'article L1122-35 du code de la Démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la décision du Conseil communal du 30/12/2024 décidant de renouveler le Conseil consultatif communal des Aînés ;

Vu la décision du Conseil communal du 05/03/2025 désignant les membres du Conseil consultatif communal des Aînés ;

Considérant le renouvellement du Conseil consultatif provincial des Aînés (CCPA) et son invitation à procéder à la désignation de représentants issus du Conseil consultatif communal des Aînés ;

**Sur proposition du Conseil consultatif communal des Aînés et du Collège communal,**
**Après en avoir délibéré,**
**Par oui, non, abstention,**
**DESIGNE:**

- Francis LEONARD, président du CCCA
Comme membre effectif du CCPA.

- Philippe FUMIERE, vice-président et Joséphine HEREMANS, membre du CCCA,
comme membres suppléants du CCPA.

FAIT EN SEANCE PUBLIQUE, DATE QUE DESSUS :
PAR LE CONSEIL :

Le Directeur Général,
(s)J-Y.BROUET

La Présidente,
(s)J.DEVILLE

POUR EXPEDITION CONFORME :

Le Directeur Général,
J-Y.BROUET

La Bourgmestre,
J.DEVILLE

Projet de délibération